

## **CHAPITRE 4 – Territoires, populations et développement : quels défis ? En France**

### **Étude de cas : La Réunion : dynamiques démographiques et inégalités socio-économiques (p. 104-107)**

#### **Doc 4 p. 105 : Population et peuplement à La Réunion**

Dans un premier temps, l'île fut un point de ravitaillement des navigateurs contournant l'Afrique sur la route des Indes. Ce n'est qu'à partir de 1663 que débute son peuplement avec l'arrivée de colons français, de serviteurs malgaches et de femmes indiennes.

Pendant plus d'un siècle et demi d'esclavagisme, où plus de 200 000 personnes originaires d'Afrique de l'Est, de Madagascar... seront arrachées à leur pays, le métissage de la population se poursuivra malgré la ségrégation du système. Après 1848, date de l'abolition de l'esclavage, le métissage s'enrichit avec l'arrivée des « engagés » indiens, puis avec la venue de Chinois.

La complexité du peuplement et le mélange des ethnies sont à l'origine de cette société plurielle, où la diversité culturelle, la richesse des modes de vie et les différentes religions s'expriment dans un respect mutuel.

Avec une forte croissance démographique, La Réunion devrait atteindre le million

d'habitants d'ici 2030. Son développement se trouve de plus en plus confronté à l'exiguïté d'un territoire insulaire limité (2 500 km<sup>2</sup>) et amplement couvert d'espaces naturels (1 000 km<sup>2</sup>) et agricoles. L'urbanisation essentiellement littorale gagne rapidement les Hauts de l'île et n'est pas sans soulever de multiples problèmes : pression sur les milieux naturels, insuffisance des infrastructures routières, limitation des ressources en eau et en énergie...

« La Réunion, une montagne dans l'océan », Office national des forêts de  
La Réunion, 2019.

## **Doc 6 p. 106 : Salaires et coût de la vie à La Réunion**

Les prix [à La Réunion] sont 7,1 % plus élevés qu'en métropole, d'après une note de l'Insee basée sur les prix de 2015. Cet écart s'explique d'abord par la cherté des produits alimentaires. [...] Les dépenses Internet et de communication sont aussi plus onéreuses. En 2015, elles étaient 18 % plus chères qu'en métropole [...]. Se soigner est aussi plus coûteux. Les « autres biens et services » (protection sociale, banques, assurances, etc.) coûtent globalement 15 % plus cher sur l'île, précise encore l'Insee. [...] Les Réunionnais font face à une précarité monétaire beaucoup plus importante qu'en métropole. [...] En moyenne, un salarié d'une entreprise de La Réunion perçoit 1 920 euros nets par mois, selon les chiffres de l'Insee<sup>1</sup> de 2015. Cette rémunération est inférieure en moyenne de 5 % à celle constatée dans les régions de métropole autres que l'Île-de-France [...]. Les inégalités salariales sont plus prononcées à La Réunion : les 10 % de salariés les mieux rémunérés perçoivent en moyenne un salaire 4,7 fois supérieur à celui des 10 % les moins rémunérés, contre 4,4 en province, selon l'Insee.

Mathilde Golla, Clémentine Maligorne, « Coût de la vie à La Réunion : quels écarts avec la métropole ? », Le Figaro, 29 novembre 2018.

1. L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) est un organisme chargé de la production et de l'analyse des statistiques officielles en France.

## **Dossier : Les inégalités face au logement (p. 108-109)**

### **Doc 1 p. 108 : La crise du logement**

Depuis les années 1990, la raréfaction du foncier, les stratégies spéculatives, la recomposition des politiques du logement (moins d'aides à la construction contre plus d'aides pour les ménages), l'explosion des coûts de construction, les évolutions sociodémographiques ainsi que la faiblesse de l'offre en logements par rapport à la demande ont eu pour conséquence un envol des prix sur les marchés immobiliers urbains. Le problème est particulièrement aigu dans la capitale, où les prix de l'immobilier ont été multipliés par deux en moyenne durant la décennie 2000 et par trois dans les quartiers les plus populaires, comme celui de la Goutte d'Or [...].

Le caractère aigu de cette crise a amené les pouvoirs publics à définir de nouvelles catégories d'action publique, en inventant par exemple la notion de « logement indigne » et en réfléchissant à de nouveaux modes d'action. La judiciarisation des moyens d'intervention en est une conséquence avec, depuis 2008, l'existence d'un droit au logement opposable (Dalo), « que l'on peut faire valoir contre autrui ».

Alexandra Monot, *La France des marges*, Bréal, 2016.

## **Cours : La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques (p. 112-113)**

**Comment les mutations démographiques et économiques confrontent-elles la France au défi des inégalités entre les territoires ?**

### **1 - Des dynamiques démographiques contrastées**

La France fait face au ralentissement de sa croissance démographique. Peuplée de 67 millions d'habitants, elle occupe le 2e rang dans l'UE et le 20e à l'échelle mondiale. Après avoir longtemps présenté l'originalité d'une natalité élevée à l'échelle européenne, la France connaît en 2018 une fécondité de 1,87, en baisse depuis 2015, notamment en raison de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer.

La France doit relever le défi du vieillissement de sa population. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est passé de 8 millions en 1980 à près de 13 millions aujourd'hui, soit 19,6 % de la population. C'est la conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité. À l'avenir, la capacité à faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines d'activités dépendra notamment des apports liés à l'immigration.

Les dynamiques démographiques varient entre les territoires. La Guyane, qui cumule excédents naturel et migratoire, connaît la plus forte croissance. Les métropoles (Montpellier, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Lyon, Rennes) bénéficient d'une forte attractivité, ce qui favorise la périurbanisation bien que son rythme ralentisse. Le déclin démographique concerne les territoires les plus ruraux, des Ardennes au Lot. Certaines villes connaissent aussi une croissance négative du fait de difficultés économiques (Douai-Lens, Valenciennes) ou du coût de l'immobilier (Paris intra-muros).

## **2 - Un territoire entre croissance et inégalités**

L'accroissement de sa richesse permet à la France d'être la 7<sup>e</sup> puissance mondiale. Le territoire français présente une forte intégration aux marchés européens et mondiaux mais doit faire face aux défis de sa transition économique. La tertiarisation résulte de la désindustrialisation et entraîne des recompositions spatiales liées à la spécialisation économique des territoires.

Certains territoires bénéficient de cette transition économique. Les plus hauts revenus se concentrent dans les métropoles (Ouest parisien, Lyon, Toulouse) où les emplois du tertiaire supérieur et de l'innovation garantissent des salaires élevés. Certains littoraux profitent de l'installation de retraités aisés (Côte d'Azur, littoral atlantique) tandis que les territoires proches de la Suisse et du Luxembourg bénéficient des retombées du travail frontalier.

Les évolutions différenciées des dynamiques socio-économiques conduisent au creusement des inégalités. Malgré sa croissance économique, la France fait face à l'augmentation de la pauvreté, notamment dans les banlieues des grandes villes (Seine-Saint-Denis) mais aussi certains quartiers centraux (Marseille). La pauvreté concerne aussi bien les territoires affectés par le chômage (Hauts-de-France, Ardennes, Languedoc, outre-mer) que des régions rurales aux emplois peu qualifiés et mal rémunérés (Limousin, Corse).

### **3 - Les évolutions du rôle des acteurs publics**

Des actions nationales et européennes visent à réduire les inégalités. L'État verse des aides sociales et l'UE soutient les territoires en difficultés (montagnes, régions ultrapériphériques de l'outre-mer). La loi NOTRe (Nouvelle organisation du territoire de la République, 2015) renforce le pouvoir des régions en matière d'aménagement du territoire et de développement durable. La loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, 2014) donne plus d'autonomie aux métropoles afin qu'elles œuvrent elles-mêmes au renforcement de leur attractivité.

Néanmoins, cette décentralisation accentue les écarts entre centres et périphéries. En favorisant la compétition entre les territoires, elle renforce les villes les mieux insérées dans la mondialisation (Lyon, Lille). Au lieu d'impulser un rééquilibrage du territoire national, elle accentue les hiérarchies spatiales entre régions gagnantes (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes) et régions perdantes (Corse, outre-mer).

Ce creusement des inégalités accentue la contestation sociale. Celle-ci se traduit par la progression de l'abstention et du vote contestataire, notamment dans les régions les plus affectées par la crise (Hauts-de-France, Grand Est, Languedoc). Elle s'exprime aussi dans la multiplication des tensions sociales : mouvement des gilets jaunes (fin 2018), grève générale et émeutes en Guyane (2017) et à Mayotte (2018), manifestations contre la fermeture des services publics en zone rurale, démission d'élus locaux protestant contre la baisse de leurs dotations.

## **Débat : Comment lutter contre la ségrégation scolaire ?**

**(p. 114-116)**

### **Doc 2 p. 114 : Villes et campagnes face à la ségrégation scolaire**

Les départements où la ségrégation est la plus faible sont des départements fortement ruraux (Lozère, Ariège, Lot, Aude). Dans ces départements à faible densité de population, les collèges recrutent sur un rayon pouvant dépasser les dix kilomètres : ils regroupent donc dans un même lieu des élèves d'origines différentes, ce qui favorise la mixité sociale.

À l'inverse, les départements ayant la plus forte ségrégation sociale sont essentiellement des départements urbains ou qui comportent des grandes villes (les Hauts-de-Seine et Paris se dégagent nettement, suivis des Yvelines, du Val-de-Marne, du Nord, du Rhône et des Bouches-du-Rhône). La multiplication du nombre de collèges dans ces zones augmente au contraire la ségrégation parce que s'installe une situation de concurrence qui fait émerger des collèges « souhaités » et des collèges « évités ».

Ségrégation inter- et intra-établissement dans les collèges et lycées français, Conseil national de l'évaluation du système scolaire (Cnesco),

2016.

## **Doc 4 p. 115 : Les préconisations du CNESEO**

À chaque terrain sa politique : les outils de la mixité sociale à l'école (ajustements de cartes scolaires, quotas d'élèves dans les établissements, transports...) doivent être adaptés aux contextes locaux car construire la mixité sociale à l'école prend des formes différentes dans la ruralité, les terrains socialement mixtes, ou au contraire les contextes socialement ultra- ségrégués...

Les 100 collèges les plus ségrégués, identifiés par le CNESEO, doivent faire l'objet d'un diagnostic et d'un plan d'urgence pour viser davantage de mixités sociale et scolaire.

Ajustements de carte scolaire : diversifier socialement les publics ;

Politique d'attractivité des collèges : offre de formation de qualité (scolaire, parascolaire et périscolaire) et encadrement pédagogique riche ;

Bonus pour les élèves de ces « établissements de la nouvelle mixité » : faciliter l'orientation ; – Dialogue très actif avec les parents.

Dossier de synthèse : mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école,  
CNESEO, avril 2017.

## **Doc 5 p. 115 : Le témoignage d'un parent d'élèves**

Martine, parent d'élèves, Paris Martine est mère de deux enfants. À la fin du CM2, sa fille aînée est affectée au collège Thomas Mann (Paris 13e). Mais elle souhaite suivre des cours de russe au plus tôt et demande une place au collège Claude Monet (Paris 13e), qui propose cette option dès la 6e. L'établissement n'étant pas au maximum de sa capacité d'accueil cette année-là, sa demande est acceptée.

Trois ans plus tard, le fils de Martine veut rejoindre sa grande sœur dans le même établissement. Martine pense alors faire jouer le regroupement de fratrie pour une nouvelle demande de dérogation. Les choses se corsent. « Les autorisations ne sont plus aussi évidentes que lors de ma première demande. L'effectif du collège Claude Monet a beaucoup augmenté durant les trois dernières années et l'accord ne m'a pas été donné d'emblée. Le principal du collège m'a en effet fait comprendre qu'il fallait que j'appuie ma demande d'une lettre pour m'assurer d'avoir toutes les chances de mon côté. » Martine rédige alors un courrier détaillé faisant valoir l'importance d'avoir frère et sœur dans le même établissement : les deux collèges étant en effet éloignés l'un de l'autre. En insistant sur ce point, Martine a pu obtenir une dérogation.

« Carte scolaire : entre obligation et dérogations », La Voix des parents,

20 mars 2017.